

RÉGIONS : Combat d'ados à Neuchâtel: parler de l'homosexualité contre le suicide

Date de parution: Vendredi 16 décembre 2005

Auteur: Texte: Pierre-Emmanuel Buss Photos: Thierry Porchet

NEUCHÂTEL. Le Parlement des jeunes a édité une brochure pour lutter contre la première cause de mortalité des adolescents. Pour la distribuer dans les écoles secondaires. Mais une page choque.

A partir de quel âge peut-on sensibiliser les adolescents à la problématique de l'homosexualité? A Neuchâtel, la question divise. En cause: la distribution d'une brochure de prévention du suicide contenant des adresses d'association s'occupant d'anorexie, d'abus sexuels, d'alcool et, justement, d'homosexualité.

Conçue par Aude Bachmann, Vania Carvalho et Yannick Boillod, tous membres du Parlement des jeunes de la ville de Neuchâtel, cette «lettre de l'espoir» sera distribuée la semaine prochaine aux 5100 étudiants du Lycée Jean-Piaget, du Lycée Denis-de-Rougemont et du Centre professionnel du littoral neuchâtelois.

Pour les 3000 élèves de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN), les choses sont plus compliquées. Approchée il y a plus d'une année par les initiateurs du projet, la direction de l'ESRN a toujours tenu le même discours: d'accord pour distribuer la brochure, mais uniquement aux 8e et 9e années et «à la condition qu'elle ne contiennent pas la fiche sur l'homosexualité».

Une image trop «hot»

La cause de cette opposition? La présence en sous-impression du texte d'une photo montrant deux hommes en train de s'enlacer, tête contre tête. Une image pourtant soft par rapport à celle qui avait été proposée dans un premier temps, qui montrait deux éphèbes en train de s'embrasser.

Interloqués par cette décision, Aude, Vania et Yannick ont décidé de réagir. Ils ont convoqué les médias jeudi matin à l'Ecole de commerce de Neuchâtel pour faire le point de la situation. Avec une menace en toile de fond: «Le Parlement des jeunes serait prêt à recourir en justice contre ces décisions qui violent certains droits fondamentaux inscrits dans la constitution.»

Entouré de nombreux membres d'associations concernées, dont des représentants de Pink Cross, Homology et Happy Gay, Yannick, 20 ans, a commencé par rappeler l'origine de la démarche: le suicide d'un camarade de son âge, en 2002. «Ça m'avait profondément choqué. Je me suis dit que s'il avait pu trouver un peu d'aide, ça aurait peut-être pu le dissuader.»

Suicide et mortalité

Secoué au plus profond de lui-même, le jeune homme lance l'idée d'une brochure d'information «compréhensible pour les adolescents» en complément à ce qui se fait dans les écoles. Pour le suicide, bien sûr, mais aussi pour tous les autres problèmes qui peuvent surgir dans la vie des 12 à 20 ans. Pour Aude, «il s'agissait de donner aux adolescents la possibilité de trouver un lieu pour évoquer leur mal-être, en toute confidentialité».

Après trois années de travail, la brochure a abouti, grâce au soutien financier du Parlement des jeunes (qui regroupe les 16-25ans), du Conseil des jeunes (12-15 ans) et de Pro-Juventute.

Avec pour tous le même objectif: informer, pour combattre la hausse constante du suicide chez les jeunes. Selon une étude de l'Office fédéral de la santé publique citée par Yannick, il constitue en Suisse «la première cause de mortalité chez les hommes âgés de 15 à 44 ans» et Neuchâtel occupe «une triste 6e place» au classement des cantons.

Loin du prosélytisme gay

Pour la communauté homosexuelle, le problème est encore plus aigu. Selon une étude du Département de psychiatrie adulte du CHUV portant sur un échantillon d'une quarantaine de gays de moins de 25 ans, un sur quatre avait tenté de se suicider.

Une proportion énorme qui s'explique par les troubles identitaires que beaucoup ressentent à l'adolescence. «J'ai eu la chance d'être bien entouré par ma famille, a témoigné Thomas Mueller, 18 ans, l'un des membres fondateurs de Happy Gay. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Il est très important que l'on distribue

cette lettre dans les écoles secondaires.»

Secrétaire romand de Pink Cross, Jean-Paul Guisan a tenu un discours similaire: «Cette initiative va dans le sens des objectifs que nous poursuivons. Depuis l'obtention du Pacs, notre priorité est de pouvoir parler d'homosexualité à l'école, de manière aussi banale que possible. Dans ce sens, c'est une très bonne chose que cette initiative ne vienne pas d'une association homosexuelle. Cela écarte l'idée du prosélytisme d'homos à la recherche de nouvelles recrues.»

La paix des abeilles

Alors que la conférence de presse touchait à sa fin et que l'on pensait que le sort de la brochure serait discuté devant la justice, Marc Walser, membre du comité directeur de l'ESRN, est intervenu dans le débat. Installé dans le public aux côtés d'une vingtaine de jeunes, il a ouvert la voie à un compromis. «L'image retenue est réductrice, car l'homosexualité ne peut se réduire à deux hommes. On aurait préféré quelque chose sans illustration. Ça aurait été moins racoleur.»

Yannick a sauté sur une proposition qui, a-t-il assuré, n'avait jamais été faite jusque là. Sauf revirement de dernière minute, la brochure expurgée de la photo incriminée sera distribuée aux 8e et 9e années. Statu quo, en revanche, pour les 6e et 7e. Selon Marc Walser, «à cet âge là, certains élèves en sont encore au schéma des abeilles et des petits fleurs. Il faut faire extrêmement attention.»

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. www.letemps.ch